ABC COMPTABILITE

Société à responsabilité limitée
au capital de 114 841,46 euros
Siège social : 36 B Rue des Vingt-Toises
38950 SAINT MARTIN LE VINOUX
414 247 999 RCS GRENOBLE

COMPTES ANNUELS CERTIFIES CONFORMES PAR LA GERANCE EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Certifié conforme à l'original
Fait à GRENOBLE,
Le 19 juin 2026

La Gérance

Signé par Jean-Luc Zulli
Le 1 juil. 2026

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
doc_l89
tx_APBkv8bekAVL

Signé par Laurence Chenal
Le 1 juil. 2026

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
doc_l89
tx_APBkv8bekAVL

Signé par Anthony Varin
Le 1 juil. 2026

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
doc_l89
tx_APBkv8bekAVL

Signé par Jean-Marie Besancenot
Le 2 juil. 2026

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
doc_l89
tx_APBkv8bekAVL

1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : ABC COMPTABILITE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 1 PLACE D APVRIL 38003 GRENOBLE Cédex 1 — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 41424799900082 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	1 579 742	AI	1 579 742	1 579 742
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	526 099	AU 402 387	123 712	156 474
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	34 630	CT	34 630	34 630
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	29 295	BC	29 295	29 295
	Autres titres immobilisés	BD	2 161	BE	2 161	2 100
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	97 191	BI	97 191	104 338
	TOTAL (II)	BJ	2 269 118	BK 402 387	1 866 731	1 906 579
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		5 160
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 691 303	BY 170 405	2 520 897	2 405 812
	Autres créances (3)	BZ	179 853	CA	179 853	144 370
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	35 266	CE	35 266	35 266
	Disponibilités	CF		CG		9 681
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)*	CH	109 764	CI	109 764	80 674
	TOTAL (III)	CJ	3 016 186	CK 170 405	2 845 780	2 680 963
	Frais d'émission d'emprunt **(IV)**	CW				
	Primes de remboursement des emprunts **(V)**	CM				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation **(VI)**	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 285 304	1A 572 793	4 712 511	4 587 542

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 29 295 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : ABC COMPTABILITE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 114 842)	DA	114 842	114 842
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	408 337	408 337
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	11 484	11 484
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	201 419	201 419
	Report à nouveau	DH	838 100	838 060
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	155 346	132 541
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 729 528	1 706 682
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	423 660	608 959
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV	617 122	287 018
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	340 166	453 674
	Dettes fiscales et sociales	DY	761 875	852 228
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	180 850	51 496
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	659 311	627 485
	TOTAL (IV)	EC	2 982 983	2 880 859
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 712 511	4 587 542

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 015 454	2 814 297
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	366 548	389 540

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont comptabilisés **en charges**, conformément à l'article **212-9 du PCG**.

- Les frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport sont comptabilisés **en charges**, conformément à l'article **212-9 du PCG**.

- Les coûts de développement et les frais de création de site internet sont comptabilisés **en charges**, conformément aux articles **212-3 et 612-1 du PCG**.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Les frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles sont **incorporés dans le coût de l'actif**, conformément à l'article **213-8 du PCG**.

- Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires font l'objet d'une **information dans l'annexe**, conformément aux dispositions applicables.

- Les fonds commerciaux ne sont pas amortis sur 10 ans, conformément à l'article **214-3 du PCG**.

Événements post-clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes, de nature à remettre en cause la situation financière de la société.

Informations significatives

Le montant du poste « clients » à la clôture peut apparaître significatif au regard de l'activité. Cette situation s'explique par la méthode de facturation appliquée par la société.

Jusqu'au 31 décembre 2025, les honoraires annuels étaient facturés en totalité dès le premier mois de l'exercice, avec un règlement échelonné sur douze prélèvements mensuels. En conséquence, pour les exercices à clôture décalée, une partie des factures émises demeure nécessairement non encaissée à la date de clôture, du fait de cet échéancier contractuel.

Ainsi, le niveau des créances clients constaté à la clôture ne traduit pas un risque d'irrécouvrabilité ou l'existence de créances douteuses, mais résulte uniquement de ce mode de facturation et d'encaissement.

À compter du 1er janvier 2026, la société a fait évoluer ses modalités de facturation. Les honoraires sont désormais facturés sur une base trimestrielle, avec un règlement fractionné en trois échéances : une part exigible à l'émission, une à 30 jours et une à 60 jours. Cette évolution permettra à l'avenir une meilleure adéquation entre la facturation et les encaissements, et contribuera à une diminution mécanique du niveau des créances clients en fin d'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	1 579 742			1 579 742
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	428 062	4 527	143 530	289 059
Matériel de transport	46 972			46 972
Matériel de bureau et matériel informatique	103 344	13 372	7 413	109 303
Mobilier	90 492		9 727	80 765
Immobilisations financières				
Participations	34 630			34 630
Créances rattachées à des participations	29 295			29 295
Autres immobilisations financières	106 438	10 888	17 974	99 353
TOTAL GENERAL	2 418 975	28 787	178 644	2 269 118

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	309 308	23 334	143 530	189 112
Matériel de transport	46 972			46 972
Matériel de bureau et matériel informatique	71 624	25 282	7 413	89 494
Mobilier	84 491	2 045	9 727	76 809
TOTAL GENERAL	512 396	50 661	160 670	402 387

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial		Non amortissable
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	5 à 10 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	155 121	114 232	98 947		170 405
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	155 121	114 232	98 947		170 405

Informations relatives aux filiales et participations

(Art. 832-5)

ABC COMPTABILITE
38003 GRENOBLE Cédex 1

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
Renseignements concernant les filiales											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SARL ABC COM BY ABC COMPTABI	15 525	1 289	100.00	34 620	34 620				592.11-		
- Filiales non reprises											
- françaises											
- étrangères											
A. Total des filiales				34 620	34 620						
Renseignements concernant les participations											
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- Participations non reprises											
- françaises											
- étrangères											
B. Total des participations											
C. Total des filiales et des participations (A + B)				34 620	34 620						

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	29 295	29 295	
Autres immobilisations financières	97 191	0	97 191
Clients douteux ou litigieux	242 290	242 290	
Autres créances clients	2 449 013	2 449 013	
Personnel et comptes rattachés	1 125	1 125	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 220	9 220	
Taxe sur la valeur ajoutée	83 486	83 486	
Divers état et autres collectivités publiques	1 110	1 110	
Groupe et associés	68 553	68 553	
Débiteurs divers	16 359	16 359	
Charges constatées d'avance	109 764	109 764	
TOTAL	3 107 406	3 010 215	97 191

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
ACTIONS	3.05	37 668			37 668

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	114 842			
Primes d'émission, de fusion, d'apport	408 337			
Réserve légale	11 484			
Autres réserves	201 419			
Report à nouveau	838 060	41		
Résultat de l'exercice	132 541		132 500	
Total des capitaux propres	1 706 682	41	132 500	

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				114 842
Primes d'émission, de fusion, d'apport				408 337
Réserve légale				11 484
Autres réserves				201 419
Report à nouveau				838 100
Résultat de l'exercice				155 346
Total des capitaux propres				1 729 528

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	391 189	391 189		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	32 471	32 471		
Emprunts et dettes financières divers	31 785	31 785		
Fournisseurs et comptes rattachés	340 166	340 166		
Personnel et comptes rattachés	114 035	114 035		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	116 330	116 330		
Impôts sur les bénéfices	18 860	18 860		
Taxe sur la valeur ajoutée	503 723	503 723		
Autres impôts taxes et assimilés	8 927	8 927		
Groupe et associés	585 337	585 337		
Autres dettes	180 850	180 850		
Produits constatés d'avance	659 311	659 311		
TOTAL	2 982 983	2 982 983		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	160 810			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **35 personnes** , conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	8
Agents de maîtrise et techniciens	22
Employés	5
TOTAL	35

CHENAL LAURENCE CO-GERANTE

ABC COMPTABILITE
Société à responsabilité limitée
au capital de 114 841,46 euros
Siège social : 1, Place d'Apvril
38000 GRENOBLE
414 247 999 RCS GRENOBLE

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 JUIN 2026

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 155 345,65 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	155 345,65 euros
A titre de dividendes *Soit 4,12 euros par part sociale*	155 345,65 euros
Le report à nouveau antérieur	838 100,22 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 1 039 519,63 euros.

L'Assemblée Générale décide **à l'unanimité** de déroger à la clé habituelle de répartition des dividendes, prévue par les dispositions statutaires et basée sur les quotités de capital détenues, et d'appliquer à sa place une répartition des dividendes basée sur la clé de répartition suivante, tel que cela est prévu dans le cadre du pacte d'associé, conclu et signé à l'unanimité, en vertu des dispositions relative à la dérogation au droit de chaque associé aux dividendes. Trois des associés ayant décidé de renoncer à ce droit dans le cadre du pacte conclu entre eux, l'intégralité du dividende est attribuée comme suit :

à la Société ABC COMPTABILITE INVESTMENT, la somme de…… 155 345,65 euros

Soit l'intégralité du dividende mis en distribution ce jour.

Le paiement des dividendes est effectué ce jour, 19 juin 2026.

Il est précisé que le montant non éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 155 345,65 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
117 921,62 euros, soit 3,60 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 117 921,62 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :
370 000,00 euros, soit 9,82 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 370 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2024 :
132 500,00 euros, soit 3,52 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 132 500,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Signé par Jean-Luc Zulli
Le 1 juil. 2026

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
doc_Ga7
tx_APBkv8bekAVL

Signé par Laurence Chenal
Le 1 juil. 2026

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
doc_Ga7
tx_APBkv8bekAVL

Signé par Anthony Varin
Le 1 juil. 2026

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
doc_Ga7
tx_APBkv8bekAVL

Signé par Jean-Marie Besancenot
Le 2 juil. 2026

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
doc_Ga7
tx_APBkv8bekAVL